



# COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville LITTORAL CI - RCCM CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 90 04996 S  
Tél : 27 21 23 33 00 - Fax : 27 21 23 35 88 - RI : REEL - C.D.I. DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN : 111 308 707 64

Direction Régionale de

TEL : 346

Fax 05/2025

SITE WEB [WWW.CIE.CI](http://WWW.CIE.CI)

19/05/2025  
FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N°  
GRAND BEREBY DOUMBIA ADAMA

PERIODE : 2,2

EXPLOITATION	265005561000
IDENTIFIANT	2650250250223
RÉFÉRENCE	1
REGROUPEMENT	10 A
TYPE CLIENT	REGLAGE DISJONCTEUR

Dép. DOUMBIA ave RV 234025025221 Ilot 28 Lot 229 GRAND BEREBY  
Nom, prénoms et adresses  
724601  
BP 1 GRAND BEREBY  
Téléphone :  
Adresse postale :  
C.C.Client : 24 435

PUISANCE SOUSCRITE :	02
CODE TARIF :	1
CODE USAGE :	00
QUALITÉ PAYEUR :	1
TYPE FACTURE :	1
TYPE ÉQUIPEMENT :	
TYPE BRANCHEMENT :	

12/06/2025

28/02/2025 MONTANT A REGLER : 20 675

Consommation du :

au :

Date limite de paiement :

RELEVE COMPTEUR	INDEX ANCIEN	INDEX NOUVEAU	DIFFERENCE	COEFFICIENT DE 15,0 URE	CONSOMMATION ENREGISTREE (kWh)
265 03028398	89 887	89 887	0		0
DETAILS DE LA FACTURATION	0	0	0	18	0
Tranches	Consummation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA
			3 015	18	545
			3 015		545
					3 560
					3 560
Prime fixe					
Total Facture Energie					100
Redevance Electrification Rurale par bimestre					
Autres taxes					Montant TTC (Fcfa)
Taxes Rémunératoire pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères					0
Redevance RTI					2 000
Timbre d'Etat (*)					100
					5 760
Impayés Antérieurs CIE					12 675
TOTAL FACTURE (Fcfa)					6 000
					24 435

MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (\*)

Sauf erreur ou omission de notre part,  
Madame ou Monsieur, conformément à l'arrêté interministériel N°1355/MMPE/MFB du  
27/12/23, de nouveaux tarifs d'électricité sont en vigueur pour l'ensemble  
des abonnés. Plus d'info au 179.»

MIRAMAIN IMPRIM 27 21 27 01

(\*) Pour un règlement par chèque,  
le timbre d'état n'est pas perçu; 24 335  
le montant à régler est alors de :

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme  
de : à titre de frais de recouvrement, et il  
sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité

NB : Voir informations utiles au verso

## COUPON D'IDENTIFICATION

A détacher et joindre à votre paiement

346 05/2025

5 760

EXPLORATION : 2650250250223	Facture N° 08/02/2025	TO Impayés (Fcfa) 18 675
REFERENCE : 265005561000	Consommation 08/04/2025	24 435
IDENTIFIANT :	DATE D'EMISSION 19/05/2025	
REGROUPEMENT :		TOTAL A RÉGLER (Fcfa)

